

POEC – Agent de Service Hospitalier

La profession agent de service hospitalier, est un des maillons essentiels dans ce secteur et plus spécifiquement dans la chaîne de l'accompagnement humain. Elle requiert de nombreux investissements et recouvre des fonctions complexes et délicates. Outre l'aspect hygiène, ce professionnel joue aussi un rôle hôtelier via la contribution au service des repas du résident, et peut revêtir une fonction sociale en prenant en compte la dimension psychique et physique de la personne aidée au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace. Il respecte la vie privée et l'intimité du résident lors de ses interventions. Il utilise les matériels et produits adaptés aux diverses prestations et veille ainsi de manière indirecte à la sécurité de la personne accompagnée.

Objectifs

- Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

Capacités visées :

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Public concerné et pré-requis

- Pas de contre-indications médicales et avoir un schéma vaccinal à jour
- Organisation personnelle/familiale permettant d'assumer des horaires décalés
- Formuler un projet professionnel visant la poursuite de parcours en alternance en lien avec la fonction d'ASH
- Faire preuve d'une maîtrise suffisante des savoirs de base pour poursuivre la formation
- Avoir le sens du relationnel et un attrait pour la communication.
- Maîtriser des savoirs de base relatifs à l'expression écrite et orale. Avoir le sens du relationnel et un attrait pour la communication.
- Présenter des capacités d'adaptation et des compétences en lien avec le secteur sanitaire.

Votre intervenant

Professionnels expérimentés du secteur sanitaire et social

Notre démarche pédagogique

Une démarche pédagogique active, adaptée à un public adulte en formation.

Des enseignements pratiques et du matériel pédagogique adapté faisant des liens concrets avec des situations de soin.

Des techniques pédagogiques dynamiques et variées pour susciter et maintenir l'intérêt des participants.

Des enseignements basés sur l'analyse de la pratique professionnelle des participants, la discussion des problématiques de terrain, la co-construction des savoirs.

Un livret de positionnement individualisé, afin de mettre en évidence les capacités acquises et les capacités à développer de l'apprenant.

Moyens techniques

Présentiel

Le + de la formation

Attestation de suivi de formation et de compétences

Immersion professionnelle permettant l'obtention d'un CDD d'au moins 12 mois ou d'un CDI

Livrables

En début de formation, nous remettons un livret au stagiaire où sont répertoriées les informations suivantes :

- Coordonnées de l'OF, des personnes prenant en charge la formation (responsables de la formation, assistante de formation, formateur référent)
- Les différents thèmes et modules de formation.
- L'organisation et principe de mise en œuvre...

Evaluation

- Evaluation en cours de formation et en stage pratique

FORMATION INITIALE

Durée : 244 heures + 105 h stage **Jours** : 32 jours

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des candidat ainsi que

Date(s) : à convenir



17 avenue du Parc
24430 Marsac sur l'Isle
06 46 00 08 96
avenir.vae@gmail.com

Dernière modification le 19/02/25

Programme et déroulé pédagogique

Unités modulaire	Unités modulaire	Module Volume d'heure	Contenu
VOLET 1 : BILAN DE POSITIONNEMENT	Positionnement des bénéficiaires	7h en individuel et en collectif	<p>L'objectif est de définir le profil d'apprenant de chaque bénéficiaire afin d'utiliser les leviers pédagogiques adaptés. Pour ce faire, nous utilisons des questionnaires de positionnement adaptés.</p> <p>L'objectif est de sécuriser le parcours des participants et d'adapter au mieux les méthodes et outils pédagogiques à utiliser. Les résultats du questionnaire seront réinvestis dans le volet 3 accompagnement professionnalisant.</p> <p>Le déroulement du volet se fait conjointement entre temps individuels et collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuel : Questionnaire en amont d'un entretien individuel et une grille de synthèse avec points forts / axes de progrès, • Collectif : tests de positionnement maths / français (niveaux de base). <p>Lors de ce positionnement, nous identifierons avec le bénéficiaire son souhait de mobiliser l'option « permis de conduire », et nous l'intégrerons alors dans la construction du parcours.</p> <p><i>Nous présenterons la possibilité de valider le CCP 2 et de proposer un allègement pour les personnes qui poursuivraient la formation ASMS en alternance.</i></p>
	MODULE 1 : Développement des connaissances et	42 H soit 6 jours maximum	<p>Les apports de ce module sont « ventilés » entre les deux composantes ci-dessous pour éviter le phénomène de saturation dans l'acquisition des connaissances. Nous faisons le choix d'aborder les thématiques suivantes à partir de situations professionnelles en lien avec les compétences acquises et attendues. Il permet de respecter le rythme d'acquisition des connaissances selon le résultat des tests de positionnement</p>
VOLET 2 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ : COMPÉTENCES DE BASE			

	<p>compétences : français, mathématiques, bureautique et numérique</p>		<p>1 - La communication en français (28h en groupe) : compréhension de consignes, compréhension de texte, capacité rédactionnelle. Les supports utilisés traiteront de cas concrets, ainsi ce dispositif permettra une transposition des savoirs à la pratique professionnelle.</p> <p>2 - Mathématiques (7h en groupe) : les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique (pourcentages, produit en croix, conversions, utilisation de la calculatrice). Les supports utilisés traiteront de cas concrets afin de permettre une transposition des savoirs à la pratique professionnelle.</p> <p>3 - Les outils de la communication numérique : utilisation de la messagerie + recherche internet (7h)</p> <p><u>Outils d'innovation pédagogique</u> : plateforme digitalisation</p>
<p>VOLET 2 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL</p>	<p>Module 2 : Développement des connaissances fondamentales de l'environnement de travail</p>	<p>21h soit 3 jours maximum</p>	<p>1 - Découverte du secteur sanitaire, social, et médico-social, ses métiers et filières professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Missions, culture et environnement législatif et réglementaire du secteur sanitaire, social, médicosocial, principaux plans gouvernementaux en vigueur ● Les établissements sanitaires et médicaux sociaux ● Les principaux métiers des établissements ● Focus sur les métiers d'ASH, AS, AES et les formations <p>2 - Connaissance des publics accueillis</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les publics accueillis : le handicap (psychique, sensoriel, mental, autisme, moteur, polyhandicap), le vieillissement, la dépendance, <p><u>Outils d'innovation pédagogique</u> : utilisation du kit de vieillissement</p> <p>Vidéo ou fiche sur la présentation des métiers</p>

VOLET 2 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : COMMUNICATION ET POSTURE PROFESSIONNELLE	<p>Module 3 :</p> <p>Communication et travail en équipe</p> <p>Acquérir des compétences permettant une communication adaptée</p>	<p>21h soit 3 jours maximum</p>	<p>Les bases de la posture relationnelle vis-à-vis d'usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Relation et communication : les valeurs et les principes, les bases de la posture professionnelle ● Information et droits de l'utilisateur : les différentes chartes, loi du 2 janvier 2002 et loi du 4 mars 2002, secret professionnel et discrétion professionnelle ● Les techniques de communication : observation, communication verbale et non verbale, jeu et animation ● Notions d'éthique, de maltraitance et de bien-être <p>Pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la personne accompagnée et de son entourage - Ecoute et reformulation - Communication verbale et non verbale - Adaptation de la communication aux différentes situations rencontrées le cadre de sa pratique - Travail d'équipe : transmissions
	<p>Préparer et adopter une posture professionnelle et apprendre à se construire une identité professionnelle</p>	<p>7h soit 1 jour maximum</p>	<p>La communication sans jugement</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des <i>soft skills</i> (compétences sociales, méthodologiques...) ● Cadre bienveillant / Confiance en soi ... ● Dynamique de groupe ● Gestion des émotions

<p>VOLET 2 :</p> <p>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :</p> <p>HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ERGONOMIE</p>	<p>Module 4 :</p> <p>35h soit 5 jours maximum</p> <p>Développement des connaissances et respect des principes de base en matière d'hygiène, sécurité, ergonomie et manutention</p>	<p>1 : Les règles d'hygiène de base (2 jours) 14 h</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Notions élémentaires sur l'hygiène, les voies de contamination, les 5 M, ... ● Les principales règles d'hygiène (lavage des mains, respect des protocoles, hygiène corporelle, tenue professionnelle) ● Les mains : premier vecteur de transmission ● Distinguer : lavage des mains et désinfection des mains ● Sensibilisation à l'hygiène des locaux (balayage humide, chariot d'entretien) ● Sensibilisation aux pictogrammes de danger et interaction des produits <p>2 : Sécurité et ergonomie : les fondamentaux (PSC1 ET PRAP IBC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation illustrée des différentes aides techniques et matériels médicalisés : lit électrique, potence, disque, drap de glissement ● PRAP IBC (14h) ● PSC1 (7h) Prévention et secours civique de niveau 1 <p><u>Outils d'innovation pédagogique:</u> Plateforme digitalisation</p>
<p>VOLET 2 :</p> <p>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :</p> <p>Activités hôtelière et gestion des produits</p>	<p>Module 5 :</p> <p>70 h soit 10 jours</p> <p>Développement des connaissances et compétences liées à l'activité hôtelière et à la gestion des produits</p>	<p>1 : Activité hôtelière : 5 jours</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'alimentation : représentations, habitudes, les rapports selon la culture, ● Notion d'hygiène et équilibre alimentaire ● La distribution des repas : mission centrale de l'ASH <ul style="list-style-type: none"> ○ Importance de l'environnement : confort et bien-être pour la personne ○ selon les normes, les protocoles au sein de l'établissement ○ Repérage des signes d'alerte : dénutrition, déshydratation, déglutition...

VOLET 2 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : Droit du travail			<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation de l'assiette ou du plateau avec aides techniques adaptées si besoin et en veillant au confort du résident ● La prévention des intoxications alimentaires <p>2 : l'entretien, la distribution et le rangement du linge en établissement : 4 jours</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les principes fondamentaux de la méthode RABC ● Les procédures de traitement de linge hospitalier ● Gestion des tenues du personnel et du linge de l'établissement <p>3 : les achats, la gestion du stock et conservation des aliments : 1 jour</p> <p>La gestion du stock et réapprovisionnement</p> <p>Les mesures de stockage et de conservation des aliments et des plats en collectivité</p> <p>Notion de budget</p> <p>Les mesures de protection du consommateur</p> <p>La gestion des déchets et co-responsabilité en lien avec le développement durable</p> <p><u>Outils d'innovation pédagogique :</u> Plateforme digitalisation</p> <p><u>Le plus :</u> nous présenterons la possibilité de valider le CCP 2 et de proposer un allègement pour les personnes qui poursuivraient la formation ASMS en alternance</p>
	Module 6 : Droit du travail	3 h <u>maximum</u>	1 : Notions de droit du travail <ul style="list-style-type: none"> ● les principaux droits et devoirs des salariés et des employeurs ; ● les différents contrats de travail

<p>VOLET 3 : ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNALISANT</p>	<p>Validation de son projet professionnel et suite de parcours</p>	<p>28 h soit 4 jours</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Méthodologie du projet professionnel et ses étapes ● Analyse de son expérience professionnelle ou associative ● Repérage de ses valeurs, capacités et motivation ● Les contraintes et les solutions possibles ● Constituer un dossier adapté à la sélection d'entrée en formation ● Elaboration du CV et rédaction d'une lettre de motivation ● Présenter son projet professionnel ● Sécurisation du parcours <p><u>Outils d'innovation pédagogique:</u></p> <p>Simulation d'entretien de motivation (1 employeur, 1 formateur, 1 apprenant ou 2 formateurs et 1 apprenant)</p>
<p>VOLET 4 : PRÉPARATION À L'IMMERSION EN ENTREPRISE</p>	<p>Préparer la phase d'immersion professionnelle</p>	<p>3h30</p>	<p>Ces temps de préparation ont pour but d'individualiser les objectifs du stage, selon les prérequis du stagiaire et à partir du portfolio compétences + réflexion sur le projet professionnel.</p>
<p>VOLET 4 : IMMERSION PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE</p>	<p>Renforcement des prérequis nécessaires à l'exercice d'un métier dans le sanitaire et social</p>	<p>105 h soit 15 jours</p>	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le secteur et les différents métiers - Valider le projet professionnel - Conforter le niveau de compétences

- **Projeter de manière factuelle les compétences** à acquérir lors du cursus de formation.

Environnements de stage proposés : services médico-techniques

- Etablissement de vie (EPHAD, MAS ou autres) ;
- Services de soins (MCO, etc.) ;

Le stage de 105 h permet une immersion professionnelle et favorise la validation du projet professionnel

Un **suivi de l'apprenant sera réalisé par le référent accompagnateur** à mi-parcours en présence du tuteur de stage afin de réaliser un point d'étape et de réajuster si nécessaire.

**VOLET 4 : RETOUR
D'EXPÉRIENCE
APRÈS
L'IMMERSION EN
ENTREPRISE**

Assurer un retour sur expérience après l'immersion en entreprise

3h30

Le retour sur expérience a pour objectif d'exploiter le travail réalisé durant le stage et de confronter les différentes expériences en groupe collectif + **réflexion sur le projet professionnel**



**VOLET 5 :
CONSOLIDATION
DES ACQUIS**

Assurer un suivi individualisé à partir des points de fragilité identifiés

Tout au long de la formation

- Vérifier les acquis sur l'ensemble des volets proposés.
- Renforcer les points de fragilité décelés.
- Consolider les acquis professionnels.
- Pour les apprenants qui n'ont pas besoin de mobiliser les 50 heures dédiées au permis de conduire et-ou qui ont déjà obtenu les certifications PSC1 et-ou PRAP IBC, un parcours individualisé renforcé est proposé en fonction des besoins des apprenants

<p>OPTION :</p> <p>OBTENTION DU PERMIS B DE CONDUIRE</p>	<p>OPTION</p> <p>50h <u>maximum</u></p> <p>OBTENTION DU PERMIS B DE CONDUIRE</p>	<p><u>La formation théorique</u> : axée sur l'apprentissage des règles de conduite et des bons comportements en matière de sécurité routière. Elle comprend des leçons théoriques et des tests.</p> <p><u>La formation pratique</u> : axée sur les bons comportements du conducteur, afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.</p>
<p>EVALUATION</p>	<p>Evaluation finale</p> <p>3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluations des compétences acquises par les bénéficiaires de l'action de formation ● Corrections individualisées ● Conseils/stratégies individuelles de progression <p>Remise de document avec communication pour valoriser symboliquement ces acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestations Croix Rouge française, - Portefeuille de compétences validé par l'accompagnateur référent afin de valoriser les acquis, - Certification INRS PRAP IBC - Certification PSC1 <p>Bilan de la formation et valorisation des participants</p> <p>Evaluation du dispositif (questionnaire en ligne)</p>